CIF 2023 / Année 1 / 1er trimestre

**« Comment Dieu se manifeste-t-il à l’homme ? »**

**Cours n° 4 : 13 novembre 2023 / 20h-22h (visio)**

**Synthèse du cours n° 3 :**

Pour rendre concrète la compréhension de la révélation de Dieu tout en tenant le fait que c’est bien Dieu qui se révèle, le fait chrétien insiste sur les médiations par lesquelles Dieu parle : la parole de Dieu dans les paroles des hommes ! Médiations diverses avec les Écritures toujours articulées à la Tradition, les lieux liées aux autorités, sans oublier tous les lieux en acte de la vie contemporaine, à discerner sous le mode des ‘signes des temps’ présents dans l’histoire du monde.

Le terme de révélation bien qu’existant depuis toujours (cf. le titre du livre de l’Apocalypse !) a pris un poids considérable dans la modernité et a fait l’objet d’une réflexion spécifique au xixe et xxe siècles dans l’Église catholique ; c’est une catégorie théologique moderne.

**A. Insistance sur le terme de « révélation »**

***1. Le contexte moderne et scientifique européen (xviiie, xixe siècle)***

« La contestation de plus en plus radicale du christianisme par la société environnante conduit à se poser la question ultime de son origine en Dieu. L’idée de ‘Révélation’ est utilisée alors pour dire la relation entre Dieu et l’homme, sans laisser la moindre place à une concurrence possible entre eux : Dieu ne révèle rien de ce que nous pouvons ou pourrons un jour savoir par nous-mêmes ; il n’a qu’une seule ‘chose’ à nous dire, qu’un seul ‘Mystère’ à nous révéler, c’est *Lui-même et Lui-même comme destinée de l’humanité* » (Christoph Theobald, *La révélation... tout simplement*, Paris, Les Éditions de l’Atelier-Les Éditions ouvrières, 2001, p. 7).

***2. La notion « d’auto-communication »***

Tout en tenant compte des nécessaires médiations, au final, ce que Dieu révèle dans son acte de révélation n’est pas ‘quelque chose’ à son sujet ou au sujet des réalités du monde, mais Lui-même. C’est pourquoi la théologie catholique du xxe siècle, notamment avec le théologien jésuite Karl Rahner, parlera de « l’auto-communication de Dieu, absolue, libre, gratuite et qui pardonne » (Karl Rahner (1904-1984), *Traité fondamental de la foi*, Paris, Le Centurion, 1983 (éd. originale en allemand en 1976), 4ème étape, p. 139-150)

p. 139 : « Quand on parle d’auto-communication de Dieu, (il ne faut pas seulement) entendre ce mot comme si Dieu, en une révélation quelconque, disait quelque chose *sur* lui-même. (...). Il s’agit d’une auto-communication de Dieu qui *concerne son être*».

p. 141 : « Ce terme d’auto-communication de Dieu exprime que ce qui est communiqué est réellement Dieu dans son être propre et (...) cette communication est ordonnée à la saisie et à la possession de Dieu dans la vision et dans l’amour immédiats ».

cf. *Dei Verbum* 4.1 : la révélation de Dieu, c’est Jésus-Christ dans son histoire (ci-après p. 5)

p. 143 : « L’auto-communication divine signifie que Dieu peut se communiquer en personne à ce qui n’est pas Dieu, sans cesser d’être la réalité infinie et le mystère absolu, et sans que l’homme cesse d’être l’étant fini, distinct de Dieu ».

***3. Sans séparer Révélation et Mystère***

Certes, ce qui est révélé donne sens et « accomplit », en produisant un dénouement et en inaugurant un nouvel avenir (cf. le sens courant du terme de révélation) : voir *Mt* 13,34-35 :

Jésus « ne leur disait rien sans paraboles, afin que s’accomplisse ce qui avait été dit par le prophète : j’ouvrirai la bouche pour dire des paraboles, je proclamerai des choses cachées depuis la fondation du monde » (citation du *Ps* 78,2).

De fait, ce qui était caché en Dieu depuis toujours est désormais accessible à tous (cf. Theobald, p. 33), mais, c’est à condition de percevoir l’articulation étroite entre révélation et mystère telle que par exemple la doxologie de la fin de la lettre aux Romains la pose :

*Rm* 16,25-27 : « À Celui qui peut vous rendre forts selon mon Évangile qui proclame Jésus-Christ : révélation d’un mystère gardé depuis toujours dans le silence, mystère maintenant manifesté au moyen des écrits prophétiques, selon l’ordre du Dieu éternel, mystère porté à la connaissance de toutes les nations pour les amener à l’obéissance de la foi, à Celui qui est le seul sage, Dieu, par Jésus-Christ, à lui la gloire pour les siècles. Amen ».

(De même *Mt* 11,25 ; *Jn* 1,17 ; *1Co* 2,7-9).

Associer Révélation et Mystère permet de comprendre que quand Dieu se révèle réellement Lui-même, c’est précisément comme « mystère ». Rahner dira que Dieu se révèle comme le mystère absolu car « Dieu demeure Dieu, c’est-à-dire la norme première et dernière qui ne peut être mesurée par rien ; (...) ; le Dieu absolument sans nom et ineffable, celui qui jamais ne peut être compris (...). C’est dans l’événement de l’auto-communication absolue de Dieu que le caractère divin de Dieu comme mystère sacré devient pour l’homme réalité radicale, irréductible » (cf. Rahner, *TFF*, p. 143).

**B. Les étapes du développement de cette perspective dans l’Église catholique au xixe et xxe siècles**

Dans l’histoire récente catholique, deux étapes sont déterminantes : le concile Vatican I (1869-1870) et le concile Vatican II (1962-1965) qui ont promulgué « deux textes normatifs faisant du concept de Révélation le centre de la Tradition chrétienne » (cf. Theobald, p. 222).

***1. Vatican I (1869-1870) : une insistance sur l’enseignement de contenus***

- Présentation du concile Vatican I : confrontation avec la modernité notamment scientifique à tendance positiviste ; arrêté par la guerre franco-prussienne de 1870.

- Présentation de *Dei Filius :* d’une présentation générale de la foi catholique aux questions de théologie en 4 brefs chapitres : création, révélation, foi, foi et raison) (ci-après p. 4).

**Bilan**:

* l’idée d’autorévélation est présente : « Dieu se révèle Lui-même à nous »,
* deux voies : naturelle (raison) et surnaturelle (p(P)arole de Dieu),
* avec un but : connaître/révéler avec certitude, sans erreur ; place de l’intelligence ; principe de non-contradiction ; en vue de la vision béatifique pour l’homme,
* révéler quoi ? « les décrets éternels » ; les « biens divins » ; les « choses divines »,
* un contenu sous forme d’enseignement à propos « des choses », « des doctrines », « des vérités », « des mystères » (noter le pluriel de ces termes).

« Le texte de 1870 conçoit la Révélation et la relation entre Dieu et l’humanité selon le modèle d’une ‘instruction’. Dieu (et analogiquement l’Église) se comporte vis-à-vis de la société humaine comme un grand instructeur qui l’informe des vérités qu’elle ne peut pas ou qu’elle ne peut que très partiellement découvrir par elle-même. La soumission est donc la vertu principale du récepteur, totalement dépendant de l’émetteur de la doctrine » (cf. Theobald, p. 40-41).

=> Un modèle d’instruction qui se concentre sur les vérités révélées par Dieu et proposées par l’enseignement de l’Église à la foi des fidèles.

***2. Vatican II : une visée de communication et une insistance sur l’acte de transmission***

Présentation du concile Vatican II : 1962-1965 ; initiative du pape Jean XXIII (1958-1963) ; recherche de l’unité ; prise en compte de la modernité ; concile d’abord ecclésiologique

Présentation de *Dei Verbum*: Constitution dogmatique ayant abouti dans la dernière année (nov 1965) ; partant de la controverse catholiques/protestants sur le rapport entre Écriture et Tradition, les deux premiers chapitres sur la révélation et sa transmission se sont avérés nécessaires pour comprendre les positions des 4 chapitres suivants (inspiration et interprétation, AT, NT, Écriture dans l’Église) au point de défendre que « la Révélation n’existe pas en dehors de sa réception historique (*paradosis =* transmission)... qui est finalement ‘la seule trace de son origine divine’ » (cf. Theobald, p. 224).

**Bilan**:

* l’idée d’autorévélation, d’auto-communication est clairement au centre (cf. DV 2),
* importance donnée à l’histoire : Dieu avec les hommes (cf. actes et paroles de JC),
* avec un but/moyens : parler, partager, aimer, etc.,
* révéler quoi ? « la vie » ; « la vie éternelle » par le Christ, « médiateur et plénitude »,
* dans un geste fondamental et toujours à reprendre (voir le préambule) de transmission/Tradition/*paradosis.*
* Un modèle de communication qui explique le processus de transmission, de livraison (cf. *1Co* 11 et 15).

*1Co* 11,23 : à propos de l’eucharistie : « Voici ce que j’ai moi-même reçu du Seigneur et que je vous ai transmis : Le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré... »

*1Co* 15, 1 et 3 : à propos du kérygme : « Je vous rappelle, frères, l’Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu et auquel vous êtes restés attachés (...) Je vous ai transmis en premier lieu ce que j’avais reçu moi-même : Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures (...) »

*Concile Vatican I, 1870*

*Extrait de la Constitution dogmatique sur la foi catholique : Dei Filius*

(...)**Chapitre II : à propos de la Révélation**

La même sainte Mère Église tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement **connu** par les lumières **naturelles** de la raison humaine, au moyen des choses créées (*Rm* 1,20), "car les choses invisibles de Dieu sont aperçues au moyen de la création du monde et comprises à l'aide des choses créées". Cependant il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se **révéler Lui-même à nous** et de nous révéler les décrets éternels de sa volonté par une **autre voie** **surnaturelle**, selon ce que dit l'Apôtre : " Dieu, qui a parlé à nos pères par les Prophètes plusieurs fois et de plusieurs manières, nous a parlé en ces derniers temps et de nos jours par son Fils » (*He* 1,1-2).

C'est bien à cette Révélation divine que l'on doit que tous les hommes puissent promptement connaître, même dans l'état présent du genre humain, d'une certitude incontestable et sans aucun mélange d'erreur, celles des choses divines qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine. Cependant, ce n'est pas à cause de cela, que l'on doit dire la Révélation absolument **nécessaire**, mais c'est parce que Dieu, dans sa bonté infinie, a élevé l'homme à une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour le mettre en état de **participer aux biens divins** qui surpassent tout à fait l'intelligence de l'homme, "car l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a pu s'élever à comprendre ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (*1Co* 2, 9).

(...)**Chapitre IV : à propos de la foi et de la raison**

Dans son enseignement qui n'a pas varié, l'Église catholique a tenu et tient aussi qu'il existe deux ordres de connaissances, distincts non seulement par leur principe, mais encore par leur objet : par leur principe, attendu que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine ; par leur objet, parce qu'en dehors des choses auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il y a des mystères cachés en Dieu, proposés à notre croyance, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine. Lorsque la raison, de son côté, éclairée par la foi, cherche soigneusement, pieusement et prudemment, elle saisit, par un don de Dieu, quelque intelligence et même très-fructueuse des mystères, tant par l'analogie des choses qu'elle connaît naturellement, que par le rapport des mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme ; mais elle ne devient jamais apte à les percevoir comme les vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins surpassent tellement par leur nature l'intelligence créée, que, bien que transmis par la révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore couverts du voile de la foi elle-même (...)

Mais quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. Cette vaine apparence de contradiction vient principalement ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Église (...)

*Concile Vatican II, 1965*

*Extraits de la Constitution dogmatique sur la Révélation divine : Dei Verbum*

**Préambule**

**1** En écoutant religieusement et proclamant avec assurance la Parole de Dieu, le saint Concile fait sienne cette parole de saint Jean : "Nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue : ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous soyez en communion avec nous et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ" (*1Jn*1,2-3). C'est pourquoi, suivant la trace des Conciles de Trente et du Vatican I, il entend proposer la doctrine véritable sur la Révélation divine et sur sa transmission, afin que, en entendant l'annonce du salut, le monde entier y croie, qu'en croyant il espère, qu'en espérant il aime.

**Chapitre I : La Révélation elle-même**

Nature de la Révélation

**2** Il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté (cf. *Ep*1,9) grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l'Esprit-Saint, auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine (cf. *Ep*2,18 ; *2P*1,4). Dans cette révélation, le Dieu invisible (cf. *Col*1,15 ; *1Tm*1,17) s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à ses amis (cf. *Ex*33,11 ; *Jn*15,14-15), il s'entretient avec eux (cf. *Ba*3,38) pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie. Pareille économie de la Révélation comprend des événements et des paroles intimement unis entre eux, de sorte que les œuvres, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les paroles, tandis que les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère qu'elles contiennent. La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans le Christ, qui est à la fois le Médiateur et la plénitude de toute la Révélation (cf. *Mt*11,27 ; *Jn*1,14 ; *Jn*1,17 ; *Jn*14,6 ; *Jn*17,1-3 ; *2Co* 3,16 ; *2Co* 4,6 ; *Ep*1,3-14).

(...)

Le Christ plénitude personnelle de la Révélation

**4** Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé par les prophètes, Dieu "en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par son Fils" (*He*1,1-2). Il a envoyé en effet son Fils, le Verbe éternel qui éclaire tous les hommes, pour qu'il demeurât parmi eux et leur fit connaître les secrets de Dieu (cf. *Jn*1,1-18). Jésus-Christ donc, le Verbe fait chair, "homme envoyé aux hommes" (cf. *Épître à Diognète*, 8, 4), "prononce les paroles de Dieu" (*Jn*3,34) et achève l’œuvre de salut que le Père lui a donnée à faire (cf. *Jn*14,9) - qui, par toute sa présence et par la manifestation qu'il fait de lui-même par paroles et œuvres, par signes et miracles, et plus particulièrement par sa mort et par sa résurrection glorieuse d'entre les morts, par l'envoi enfin de l'Esprit de vérité, achève en la complétant la Révélation, et la confirme encore en attestant divinement que Dieu lui-même est avec nous pour nous arracher aux ténèbres du péché et de la mort et nous ressusciter pour la vie éternelle.

L'économie chrétienne, étant l'Alliance Nouvelle et définitive, ne passera donc jamais et aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ (cf. *1Tm*6,14 ; cf. *Tt*2,13).

(...)

**Chapitre II : La transmission de la Révélation divine**

Les apôtres et leurs successeurs, hérauts de l'Évangile

**7** Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, a pris des dispositions pour qu'elle demeure toujours en son intégrité et qu'elle soit transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. *1Co*1,30 ;3,16-4,6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins (cf. *Mt*28,19-20 ; cf. *Mc*16,15). (...)

La sainte Tradition

**8** C'est pourquoi la prédication apostolique, qui se trouve spécialement exprimée dans les livres inspirés, devait être conservée par une succession ininterrompue jusqu'à la consommation des temps. Les apôtres, transmettant donc ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, engagent les fidèles à garder les traditions qu'ils ont apprises soit de vive voix soit par écrit (cf. *2Th*2,15) et à lutter pour la foi qui leur a été une fois pour toutes transmises (cf. *Jud*1,3 ; cf. Concile de Nicée II, 787 ; cf. Concile de Constantinople IV, 869). Quant à la Tradition reçue des apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit.

Cette Tradition qui vient des apôtres se poursuit dans l'Église (cf. concile Vatican I, *Dei Filius*, c. 4), sous l'assistance du Saint-Esprit : en effet, la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur (cf. *Lc*2,19 ; *Lc*2,51), soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçurent un charisme certain de vérité. Ainsi l'Église, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine vérité, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu.

(...)